AR PREFECTURE
016-200054047-20161215-2016_12_15_16-DE
Reçu le 20/12/2016

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

>>

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 18
Excusés-Absents : 09
Délégations : 06

Date de Convocation:
8 décembre 2016

Date d'affichage :
8 décembre 2016

Le quinze décembre deux mil seize à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 8 décembre 2016, sous la présidence de **M. Jean-Noël DUPRE, Maire.**

Etaient présents :
Mme COURSAGET Mireille, M. GERMANEAU Gilbert, Mme VILLEDARY Véronique, Mme LAMANT Marie-Line, M. BOOB Frédéric, M. GAULTIER Emmanuel Adjoints, M. PAULET Didier, M. PONTCHARRAUD Michel, Mme BARRY Marie-Christine, M. DEMONT Jean-Michel, M. DESBORDES Pierre, Mme DEVAINE Colette ; Mme FEURIAU Valérie, M. GANTHEIL Robert, Mme LAFONT Cindy ; M. POINTIER Emeric, Mme VIGNAUD Christine, Conseillers Municipaux,

Excusé(e)s / Absent(e)s:
M BOUTY Philippe ; M. GUINOT Jean-François ; M. VIGNAUD Jean-Michel ; M. LASCAUX Laurent ; M. MASDOUMIER Pascal ; Mme VICTOR Nathalie ; Mme DUMASDELAGE Chantal ; M. FLAYAC Serge ; Mme NGOMBET BITOO Madeleine

Délégations :
M. BOUTY Philippe à M. DUPRÉ Jean-Noël ; M. GUINOT Jean-François à Mme VILLEDARY Véronique ; M. VIGNAUD Jean-Michel à M. GERMANEAU Gilbert ; M. LASCAUX Laurent à M. DESBORDES Pierre ; M. MASDOUMIER Pascal à M. GAULTIER Emmanuel ; Mme VICTOR Nathalie à Mme LAMANT Marie-Line.

Secrétaire de séance : M. POINTIER Emeric

2016/12/15
N°16

16 - Urbanisme - Acquisition d'une parcelle de terrain cadastrée E N° 533 à La Ligue contre le Cancer et ses colégataires – Succession de Mme MINVIELLE -

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, qu'une opportunité s'offre à la commune de desservir en électricité l'ensemble des terrains constructibles du secteur du Peyrat. Dans cette optique, il est nécessaire que la commune acquière une parcelle de terrain où elle réalisera un petit lotissement communal ce qui permettra au Syndicat d'Electricité et de Gaz de la Charente de prendre en charge l'extension du réseau électrique par la mise en place d'un transformateur. La Ligue contre le Cancer et ses colégataires, héritiers de la succession de Madame MINVIELLE, ont examiné la proposition d'acquisition de la commune pour la parcelle cadastrée section E N° 533 d'une superficie de 2500 m² située au Peyrat. Ces derniers ont accepté l'offre de la commune de 10 000 € pour la dite parcelle.
Monsieur le Maire propose, donc, au Conseil Municipal de procéder à l'acquisition de cette parcelle cadastrée section E N° 533 d'une superficie de 2500 m² pour 10 000 € soit 4 € le m².

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve l'acquisition de la parcelle cadastrée section E N° 533 d'une superficie de 2500 m² pour la somme de 10 000 € ;
- Approuve la prise en charge par la commune des frais des actes notariés correspondants ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer les actes notariés nécessaires à cette acquisition et à engager la dépense correspondante.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 19 décembre 2016

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

MAIRIE de CONFOLENS (Charente)